

En 2003, dans la revue de l'Association des Bibliothécaires Français, Jean Foucambert s'interrogeait sur la place des Bibliothèques Centres Documentaires 30 ans après leur « invention ».

Il en rappelait les intentions initiales, déjà anachroniques lors de l'écriture de son texte... Que dire maintenant après que deux ministres se soient illustrés par leurs « réformes » ? D'où la présence de ce texte dans nos « Bonnes Pages ».

LES BCD À LA CROISÉE DE L'ÉCOLE ET DE LA CITÉ

Jean FOUCAMBERT

Les BCD sont nées à l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP) dans les années 1970 d'une rencontre¹ qui mit en présence deux groupes d'acteurs, pour ne pas dire d'activistes : d'un côté, des bibliothécaires, militants de la littérature de jeunesse, réunis pour l'essentiel autour de *La joie par les livres*² ; de l'autre, des enseignants d'écoles expérimentales engagées, à la demande de Louis Legrand, dans la recherche de nouvelles organisations de l'école primaire.

1. Initiée par Jean HASSENFORDER.

2. Dirigée par Geneviève PATTE.

L'époque était encore préoccupée de la réussite de tous les enfants, désormais accueillis dès 11 ans au collège, et dont la majorité semblait désarçonnée par la nécessité d'y traiter de grandes quantités d'informations écrites et de mettre en œuvre des techniques documentaires diversifiées. Nous étions, à l'INRP, frappés de cette absence d'environnement lettré dans laquelle s'enfermait une école, principalement soucieuse de transmettre d'abord des rudiments techniques de lecture et renvoyant à plus tard, comme une sorte de promesse – on le sait, fort inégalement tenue –, l'entrée dans un rapport à l'écrit participant de toute manière d'agir et de penser, l'exercice effectif d'une culture lettrée.

LEVIER DE TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE

Nous avons eu connaissance des déconvenues suscitées, notamment au Québec, par la simple adjonction d'un lieu regroupant des livres et accessible aux classes, mais sans projet délibéré de transformer le fonctionnement général de l'école et la manière d'accompagner l'entrée des enfants dans l'univers de l'écrit. Les bibliothécaires impliqués dans les premières BCD n'étaient pas sans redouter une scolarisation possible de la littérature de jeunesse. Quant aux pédagogues de l'INRP, ils étaient principalement soucieux de substituer aux classes, comme cellules de base (dont la juxtaposition de part et d'autre d'un couloir suffisait le plus souvent à définir une école), une organisation et un fonctionnement d'ensemble reposant sur l'existence de services généraux remplissant des fonctions transversales indispensables au sein d'une communauté éducative.

Si bien que le cahier des charges (issu de la rencontre de ces deux préoccupations) définissant le concept initial et le protocole de l'expérimentation (soutenue essentiellement par le ministère de la Culture) présentait la BCD comme un levier de la transformation nécessaire de l'école. Un professionnel (bibliothécaire ou enseignant ayant à suivre la formation des bibliothécaires—option jeunesse) anime la BCD avec le conseil d'école, qui définit les grandes orientations pédagogiques. La BCD a ainsi sa mission et un programme d'actions voulues par tous et à la conduite desquelles s'associent les élèves et les classes de l'école. À tout moment, un élève a donc le choix entre les activités de la classe et celles de la BCD (ou d'autres services généraux). Cette « concurrence », pour être raisonnée, suppose une information sur les contraintes et une élucidation des objectifs des activités conduites en parallèle dans les différents lieux. Elle implique la prise en charge, par tous, de la libre circulation des élèves. Enfin, ou peut-être d'abord, la BCD doit être, au moins pour une partie de son temps, ouverte sur le quartier, afin de conduire, avec des personnes extérieures, des actions autour de la lecture, de la production écrite et de la connaissance de la littérature de jeunesse.

GÉNÉRALISATION SUR UNE BASE MINIMUM

À l'issue d'une expérimentation de six années, l'évaluation fit apparaître l'impact significatif de la BCD sur l'évolution de l'organisation de l'école et des pratiques pédagogiques et sur l'implication des élèves dans la culture de l'écrit. Ce ne fut donc pas ce concept qui fit l'objet d'une généralisation progressive à partir de 1982 mais une version *soft* qui n'exigeait guère de moyens supplémentaires de la part de l'Éducation nationale : pas d'enseignant détaché en BCD et pas de formation particulière, hormis une sensibilisation à la littérature jeunesse, facultative aussi bien pour les Écoles Normales que pour les enseignants. Malgré cette discrétion ministérielle, les BCD se multiplient, essentiellement sur la base minimale d'un regroupement des moyens dans un espace aménagé que vont fréquenter, selon un planning hebdomadaire, les classes accompagnées de leur instituteur. Des BCD ayant en permanence un adulte à leur tête et conduisant, dans et hors de l'école, une politique de lecture autour de la littérature jeunesse resteront des exceptions portées à bout de bras par des équipes d'enseignants, de parents et de professionnels extérieurs motivés.

La barre aurait donc été placée trop haut ! L'Inspection Générale invite une association liée au Centre National de Documentation Pédagogique à accompagner « réaliste-ment » les écoles sur la base de ce qu'elles imaginent, plutôt que de préconiser un fonctionnement impliquant trop de déplacements pédagogiques et d'investissements matériels. Aucune évaluation des effets de ce réalisme sur la culture de l'écrit des élèves ne sera conduite et les congratulations officielles porteront sur le fait qu'il vaut toujours mieux cette expansion que rien. La présence, ces dernières années, des aides-éducateurs partageant leur temps entre l'informatique et la bibliothèque a permis de prendre conscience de la contribution d'une BCD dans l'invention d'une nouvelle organisation de l'école. Leur tarissement actuel ouvre une période favorable pour mesurer la volonté réelle des enseignants de gérer autrement les moyens globaux de l'école, afin de continuer de disposer ou non de services transversaux auxquels toutes les classes participent en puisant sur leur temps propre, parce qu'elles ont besoin, pour leur fonctionnement singulier, que des conditions générales soient remplies.

MIEUX FONCTIONNER...

Au survol de ses trente années d'existence, il est possible de comprendre quelle place la BCD tient aujourd'hui et quelle place elle devrait tenir dans une politique concertée menée par les différents acteurs d'une collectivité territoriale dont les publics, les missions, les moyens et les savoir-faire ont évolué sur la même période. Que devrait-elle faire, qu'elle est la mieux placée à pouvoir faire et que les autres lieux impliqués dans une politique de lecture ont besoin qu'elle fasse, pour fonctionner plus efficacement ?

Écartons, sans en méconnaître l'éventuelle nécessité, le prêt de proximité d'ouvrages pour la jeunesse. Après tout, il existe bien des dépôts de la Bibliothèque Départementale au bureau de poste ou à l'épicerie du village. Pourquoi pas dans l'école si elle existe encore : on ne prendra pas pour autant cette offre comme une fonction intrinsèque de la Poste ou du petit commerce³. Ni de l'école. Mieux vaut, pour réfléchir à la spécificité des fonctions d'une BCD, prendre le cas extrême où l'école dans laquelle elle fonctionne se situe dans le même bâtiment que la section jeunesse d'une annexe de la BM.

3. On retrouve la même interrogation pour les bibliothèques de comité d'entreprise : leur rôle est-il d'améliorer l'offre de proximité, voire de pallier les carences du réseau de la lecture publique, ou de viser des objectifs spécifiques, poursuivant d'une autre manière ceux des lieux de lecture dans les premières Bourses du Travail, par exemple ?

Qu'y fait-on alors qu'on ne saurait faire de l'autre côté de la porte largement ouverte ? Là encore, sans en méconnaître l'évidente nécessité, on découvre que c'est moins la présence des ouvrages qui importe – il est facile d'aller les chercher – que ce qu'on en fait, la raison de les réunir, bref, ce qu'on ne fait pas et ce qu'on n'a pas à faire ailleurs...

OBSERVATOIRE DE L'ÉCRIT

La BCD est une bibliothèque d'entreprise, une entreprise qui forme les utilisateurs de l'écrit, considéré comme langage pour agir dans l'environnement, et des écrits considérés comme produits que le corps social leur destine. La BCD est un outil de travail, au même titre que la bibliothèque de n'importe quel centre d'étude sommé de produire du savoir. Ici, du savoir lire et penser avec l'écrit. Il ne saurait être question en quelques lignes de détailler les

différentes fonctions d'une BCD : tout au plus, de mettre sur la voie à travers deux exemples.

1. Lire, et donc apprendre à lire, c'est rencontrer le produit de dispositifs de production (édition, presse), qui poursuivent des objectifs commerciaux, idéologiques, informationnels, littéraires, etc. à l'intérieur du champ de l'écrit dont le poids symbolique joue un rôle déterminant dans les rapports sociaux, en naturalisant ou en marginalisant des visions du monde particulières (des manières de le concevoir et de le représenter). Aussi est-ce moins à l'Université qu'il faudrait étudier la littérature jeunesse, que là où elle se lit déjà, là où on apprend à la lire, où on apprend à lire, non pour former (conformer) le "goût" mais pour se repérer, organiser un territoire, mettre en réseau, identifier des auteurs, des courants, des écritures, des intentions et des moyens. La culture lettrée (le contraire de l'illettrisme) est ce rapport qui se forge dès les premiers contacts avec l'écrit. La BCD est donc ce lieu spécialisé d'étude de la production écrite par ceux qui apprennent à la lire. La BCD est un observatoire des écrits par ceux qui les lisent, le lieu où s'ouvrent des catégories qui vont permettre d'aller au-devant d'expériences nouvelles.

2. Écrire, et donc apprendre à écrire, c'est utiliser un langage pour chercher ce que les autres langages ne permettent pas de concevoir. Un roman, dit Jean Cassou, si quelqu'un pouvait raconter ce qu'il raconte, il serait inutile de le lire... et de l'écrire. Et un album ? Et une BD ? C'est décidément de tout autre chose qu'il s'agit dans l'écriture que de l'encodage de ce qui se conçoit ou se transmet à l'oral. Les établissements scolaires, mises à part quelques rares officines spécialisées (salles de rédaction, études de notaire, greffes de justice, etc.), sont assurément les endroits du quartier où les actes, les savoirs et les moyens de production écrite se trouvent massivement concentrés. Mais que faire d'une production scolaire qui ne sert qu'à apprendre, ce qui lui retire même cette vertu ? Des écrits dont personne n'a besoin, car qui se soucie vraiment de la vision du monde que les enfants construisent ? Et qui se préoccupe de leur répondre dans le même langage ? Des écrits enfermés dans l'école et que n'accueille aucune attente, aucune exigence, aucune mémoire sociale. La BCD est, à l'inverse, ce lieu, dans l'école, où les projets d'écrire

pour l'extérieur résultent d'un travail collectif sur la durée, dans lequel s'entremêlent les savoirs et les savoir-faire les plus variés, y compris ceux de professionnels extérieurs. Comme pour n'importe quelle production qu'un public exigeant attend... La BCD est donc nécessairement le lieu où les outils de cette production sont rassemblés, notamment où les écrits antérieurs sont disponibles, référencés et mis en réseau avec les écrits extérieurs.

REFLET DE CE QU'ON ATTEND DE L'ÉCOLE

Aujourd'hui, dans leur réalité et non dans ce qu'elles pourraient être et qu'elles sont parfois, les BCD offrent un reflet fidèle, moins de l'école que de ce que le corps

4. Et que l'école encourage comme gage de n'avoir pas à se transformer.

social attend de l'école.⁴ Paradoxalement peu de chose, puisqu'un apprentissage y est enfermé, affirmant ainsi, contre toute évidence, que la lecture est d'abord un savoir scolaire, non une pratique sociale. À leur origine, les BCD

se pensaient et se voulaient partenaires d'une politique globale de la lecture, proclamant la nécessité d'en déscolariser l'apprentissage, seule condition pour que l'école puisse enfin jouer pleinement son rôle. On comprend lentement que l'importance des BCD est liée au dynamisme d'une réflexion transversale hors de l'école, réflexion que l'Association Française pour la Lecture avait certes tenté de susciter dans les années 1980 avec le concept de Ville-Lecture mais dont la confiscation concurrente par plusieurs ministères suffit à prouver qu'on en rejette jusqu'au principe.

L'importance des BCD se mesure au besoin qu'en ont les autres institutions pour mener à bien leur mission, aussi spécifique et irremplaçable que celle de l'école. Et, dans le même temps, l'importance des BCD dépend de la volonté de l'institution scolaire de ne pas séparer la formation intellectuelle de la démarche même de production dans l'environnement : produire de la connaissance et des pratiques autour de cet objet social qu'est la littérature de jeunesse ; produire pour le corps social des écrits de jeunes.

Dans chaque institution qui intervient dans un quartier directement ou indirectement autour de la transfor-

mation des rapports à l'écrit comme outil de pensée, nombreux sont les agents qui ne se contentent pas de reproduire l'existant et dont le travail réel dépasse largement le travail prescrit. D'une institution à l'autre, il arrive même qu'on crée quelque partenariat pour agir ensemble. Mais jamais encore pour penser ensemble la réalité d'un territoire commun qui ne saurait être réduite à la somme des objectifs particuliers.

Jean FOUCAMBERT ■■■

« Les circonstances de la lecture font partie de la lecture : aussi bien le livre concret que son apparence, son format, son poids, sa typographie, que le volume d'espace réel au sein duquel nous l'avons lu : un train, un lit, une herbe. Le livre, l'œuvre, est cela pour nous. Il est tout autant que la lettre exacte de son texte, vérifiable en le rouvrant (et pas toujours alors compatible avec notre souvenir !), ce que nous en avons retenu (les 'circonstances' en font partie). Tout autant que l'immobilité stable de ses mots, dans ses pages, l'allure de nos yeux sur ses lignes, l'intensité variable de notre regard. Mais les livres que nous avons lus 'colorent' en retour, d'une manière au moins aussi forte, les lieux et les circonstances dans lesquels nous les avons ouverts. »

Jacques ROUBAUD (Parc sauvage, 2008)